



Table ronde 1  
**Les territoires en action**

- ▶ **Jean-François ALBESPY**, Président - SIEDA (Aveyron)
- ▶ **Stéphane ARTANO**, Président du Conseil Territorial - Saint-Pierre-et-Miquelon COM
- ▶ **Xavier DEVISSE**, Directeur - SM sarthois d'Aménagement numérique
- ▶ **Yves KRATTINGER**, Président - Haute-Saône CG

Animation : Patrick VUITTON, Délégué général de l'AVICCA

ooooo

**Patrick VUITTON**

Nous enchaînons avec notre traditionnel tour de France des projets de collectivités. Autour de cette table, quatre intervenants que nous prendrons par ordre d'avancement dans le processus. Nous commencerons par Jean-François ALBESPY, Président du SIEDA, syndicat d'énergie de l'Aveyron, qui présentera sur son territoire cette phase importante allant du schéma directeur - le diagnostic pourrait-on dire -, au projet qui nécessite un certain nombre d'ajustements, d'allers et retours, de discussion locales et nationales.... ce qui est une situation représentative de la moitié des territoires français, à savoir ceux qui n'ont pas encore déposé leur projet au FSN. Xavier DEVISSE est directeur du Syndicat mixte Sarthois d'Aménagement numérique, il remplace au pied levé son Président, Louis-Jean de NICOLAÏ, et nous fera part des grandes lignes de force du projet qui a été déposé la semaine dernière au FSN. Yves KRATTINGER, Président du Conseil général de la Haute Saône, également Sénateur et Président de la Commission infrastructures de l'ADF, présentera un dossier qui se trouve à un stade un peu plus avancé, puisqu'il a reçu le feu vert du Comité de concertation France Très haut débit, sur le chemin critique pour obtenir les aides. Et nous terminerons par Stéphane ARTANO, Président du Conseil territorial de Saint-Pierre-et-Miquelon, un des derniers adhérents en date de l'AVICCA, qui est l'un des heureux attributaires d'un accord préalable de principe, avec un engagement financier de l'État.

**Jean-François ALBESPY, Président - SIEDA (Aveyron)**

Commençons le tour de France par l'Aveyron, c'est un plaisir pour moi d'être là pour vous parler de ce beau département.

Présentation en ligne :

[http://www.avicca.org/IMG/pdf/131126\\_SIEDA\\_PRES\\_TRIP\\_DuSDTANauProjet.pdf](http://www.avicca.org/IMG/pdf/131126_SIEDA_PRES_TRIP_DuSDTANauProjet.pdf)

**SIEDA : du SDTAN au projet**

Notre identité



**L'Aveyron** (12)

Nord-Est de la région Midi-Pyrénées

**8 735** km<sup>2</sup> (5<sup>ème</sup> département français par sa superficie)

**304** communes

**287 535** habitants



**Syndicat Intercommunal d'Énergies  
du Département de l'Aveyron**

Structure créée en 1950

Regroupe les 304 communes du département depuis 2009

Compétences : Électricité, Gaz, Téléphone, Éclairage public, MDE



Depuis 2008,

Délégation de Service Public

du **Conseil général de l'Aveyron réseau WIMAX**

pour couvrir les zones blanches

TRIP AVICCA | PARIS – Mardi 26 novembre 2013 | Territoires en action

## Notre identité

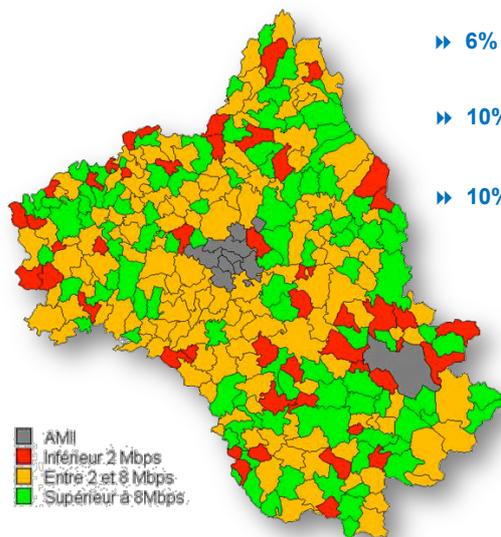
L'Aveyron est le département situé le plus au nord de la région Midi-Pyrénées. Pour vous situer, le viaduc de Millau, c'est nous ! Il s'agit du 5<sup>ème</sup> département en termes de superficie, il regroupe 304 communes et 290 000 habitants.

Le SIEDA (Syndicat Intercommunal d'Énergie du Département de l'Aveyron) a été créée en 1950 et il regroupe depuis 2009 l'ensemble des 304 communes du département, ce qui en fait une structure départementalisée. Il met en œuvre les compétences électricité, gaz, téléphone, éclairage public et maîtrise de la demande en énergie, avec l'ambition de diversifier nos activités dans le domaine du déploiement de la fibre.

Le département avait quant à lui déjà engagé des démarches en matière de haut débit, puisqu'il avait lancé une DSP en 2008 visant à couvrir les zones blanches au travers d'une DSP WiMAX. Environ 90 points hauts et déjà une centaine kilomètres de fibre ont été déployés.

### Niveau de service

» 190 000 foyers raccordés au réseau de télécommunications



» 6% des lignes ne peuvent avoir accès à internet

» 10% des lignes ont un débit  $\leq$  2 Mo

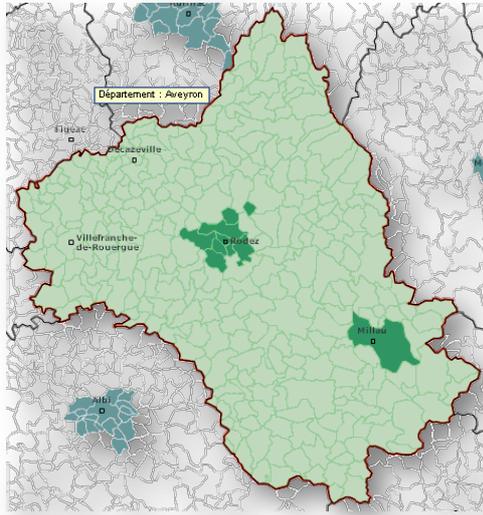
» 10% des lignes ont un débit = 8 Mo

TRIP AVICCA | PARIS – Mardi 26 novembre 2013 | Territoires en action

### Aujourd'hui en Aveyron

Le département a un potentiel de 190 000 prises, avec un niveau de service assez disparate, puisque 6% des lignes n'ont toujours pas d'accès à Internet, 10% ont un débit inférieur à 2 Mbit/s et seulement 10% ont un débit d'au moins 8 Mbit/s. Une situation très disparate qui doit d'ailleurs être assez partagée par l'ensemble des départements ruraux.

## Intention d'investissement FTTH des opérateurs



- ▶ Orange et SFR
- ▶ sur 9 communes de l'Aveyron
- ▶ à partir de 2014 jusqu'en 2020
- ▶ soit 24% de la population aveyronnaise
- ▶ contre 57% au niveau national

TRIP AVICCA | PARIS – Mardi 26 novembre 2013 | Territoires en action

## AMII

Dans le cadre de l'AMII, Orange et SFR se sont positionnés sur 9 communes : les 8 communes de l'agglomération de Rodez plus la commune de Millau, ce qui représente 24% de la population aveyronnaise. Le RIP devrait donc construire environ 150 000 prises.

### Lancement

en 2011

Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique  
mené en collaboration avec le conseil général de l'Aveyron

### Objectifs

Déploiement du THD sur une durée de 15 ans

Pour les particuliers

▶ prioriser les foyers les moins bien desservis

Pour les entreprises et les sites publics

▶ apporter la fibre dès que le besoin est supérieur à l'offre existante

### Validation par SIEDA et Conseil général 12

début 2012

TRIP AVICCA | PARIS – Mardi 26 novembre 2013 | Territoires en action

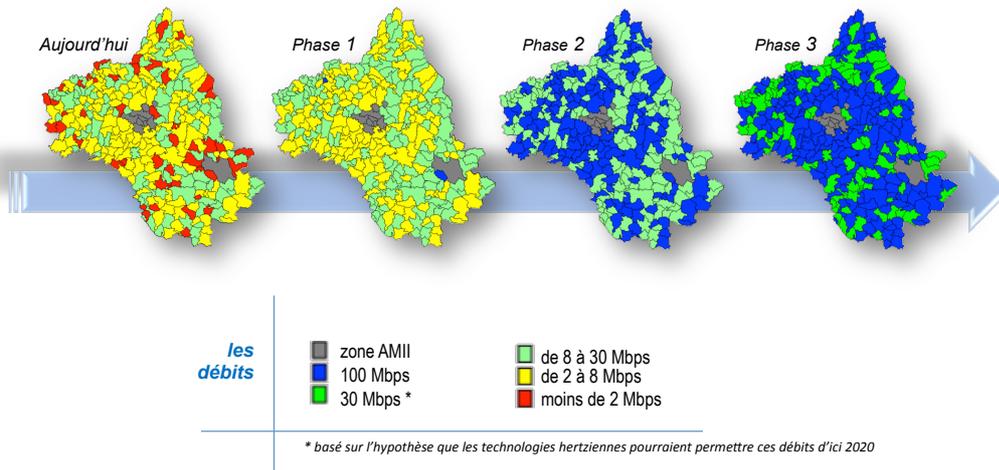
## SDTAN aveyronnais

La démarche a commencé bien sûr par l'élaboration du SDTAN, et ce travail a été engagé en 2011 par un travail collaboratif mené entre le conseil général et le syndicat d'énergie dès le début.

Les objectifs communs que nous nous sommes assignés étaient un déploiement du Très haut débit en 15 ans : pour les particuliers, il s'agit de prioriser les foyers les moins bien desservis avec une montée progressive du service dans nos divers foyers et, pour ce qui est des entreprises et des sites publics, d'apporter la fibre dès que le besoin est supérieur à l'offre existante.

Ce travail a fait l'objet d'une délibération concordante des deux collectivités début 2012 puisque le SDTAN a été approuvé à la fois par le conseil général et par le SIEDA.

Phasage du réseau

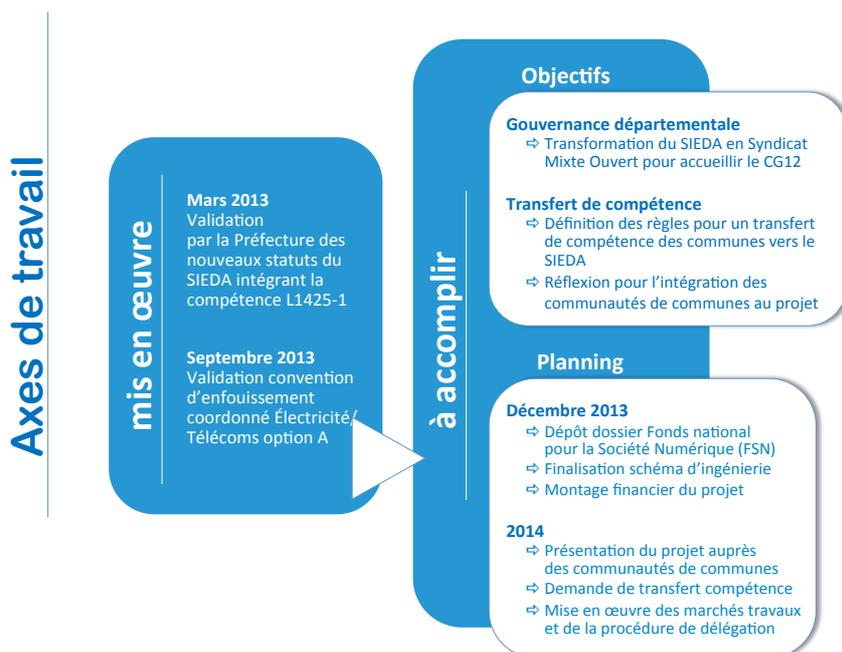


TRIP AVICCA | PARIS – Mardi 26 novembre 2013 | Territoires en action

SDTAN aveyronnais

L'évolution du déploiement a été reportée sur ces cartes en partant de la situation d'aujourd'hui (à gauche). L'objectif de la première phase était de fournir un service de meilleure qualité aux foyers de moins de 2 Mbit/s ; la deuxième phase traitait les prises de moins de 8 Mbit/s ; enfin, la troisième phase prévoyait la généralisation du FTTH. Il était malgré tout prévu de traiter des collectivités en radio : environ 25% des foyers étaient maintenus avec un système radio pour un débit de 30 Mbit/s.

À l'issue de ce travail, fin 2012, nous avons déposé un premier dossier FSN qui a fait l'objet d'un début d'instruction, mais qui n'a pas été mené au-delà puisque le travail sur la feuille route avait été engagé entre temps. En revanche, nous sont revenues un certain nombre de questions qui portaient pour l'essentiel sur la gouvernance et les moyens qui seraient affectés à ce travail.



TRIP AVICCA | PARIS – Mardi 26 novembre 2013 | Territoires en action

## Axes de travail

Pour nous mettre en ordre de marche et apporter des réponses précises à cet ensemble de questions, nous avons donc continué à travailler. Le syndicat s'est tout d'abord doté de la compétence L1425-1. À notre grande satisfaction, et après consultation des communes, 290 communes sur les 304 ont délibéré favorablement, sachant que les communes restantes n'y ont pas été défavorables, elles n'ont tout simplement pas délibéré.

En septembre 2013, nous avons finalisé la convention avec Orange sur la propriété des infrastructures sur la base de l'option A qui a été mise au point par la FNNCR.

Ces points-là étant acquis, il nous restait à travailler sur la gouvernance : comment associer le syndicat et le département dans un syndicat mixte ouvert - qui semble être la procédure la plus fréquemment employée -, et comment impliquer les collectivités, qu'il s'agisse de communes, qui sont nos interlocuteurs pour le moment, ou bien d'intercommunalités, qui sont clairement identifiées comme les collectivités ayant le plus de pertinence à intervenir dans ce domaine-là.

Pour mener ce travail, il ne nous a pas paru opportun d'engager un SDTAN V2 puisqu'il nous semblait que le SDTAN tel que nous l'avions élaboré était cohérent par rapport à la feuille de route France Très haut débit parue en début d'année. Nous avons préféré nous lancer plutôt dans une démarche pré-opérationnelle, afin de pouvoir apporter des réponses précises aux collectivités quant aux contraintes qu'elles auraient en adhérant à ce futur syndicat mixte, en termes de gouvernance ou de participation. Nous avons donc lancé une consultation visant à nous doter d'assistants à maîtrise d'ouvrage. Le marché été divisé en 2 lots : un premier lot portant sur un schéma d'ingénierie et un deuxième lot portant plutôt sur l'accompagnement juridico-économique.

Le planning que nous nous sommes fixé est un planning contraint puisque l'objectif est de déposer le dossier FSN - V2 pour le coup -, en décembre. Après avoir fait le point hier avec notre AMO, cela risque d'être difficile et nous nous orientons plutôt vers la mi-janvier.

En 2014, à l'issu du renouvellement des instances communales ainsi que communautaires, nous souhaitons faire le tour de ces différentes collectivités pour présenter le projet et obtenir leur adhésion à la démarche.

## Schéma d'ingénierie

### OBJECTIF

- » AFFINER les chiffrages du SDTAN
- » ORGANISER les priorités
- » COMPOSER entre contraintes d'aménagement du territoire et contraintes techniques
- » DÉFINIR les différentes technologies à déployer : FTTH  
Montée en débit  
Satellite

TRIP AVICCA | PARIS – Mardi 26 novembre 2013 | Territoires en action

## Schéma d'ingénierie

Je vais vous présenter quelques points d'étapes, car les choses ne sont pas encore tout à fait figées, certains points sont maintenant clairs et d'autres restent à élucider.

Le schéma d'ingénierie devait tout d'abord permettre d'affiner le chiffrage du SDTAN. Tel que nous l'avions monté, il s'élevait à 400 millions d'euros, ce qui nous paraissait beaucoup, nous devons donc nous assurer qu'il s'agissait bien de ce montant et voir s'il n'y avait pas des sources d'économies possibles. A priori, il y en a.

Sur cette base, il s'agissait également d'organiser les priorités : où allons-nous, dans quelles conditions, quels seront les premiers dotés ? Et puis, il fallait composer entre nos souhaits : les contraintes d'aménagement du territoire et les contraintes techniques qui s'imposent à nous. Enfin, nous devons définir quelles étaient les technologies à déployer pour pouvoir répondre à nos différents objectifs.

**MÉTHODOLOGIE**

- » **CONSTRUCTION** technico financière du réseau FTTH à terme
  - 1/ Construction du réseau de desserte
  - 2/ Construction du réseau de collecte en intégrant les infrastructures mobilisables
  
- » **CHOIX** des technologies alternatives :
  - Coût à la prise
  - Contraintes techniques
  - Priorités d'aménagement

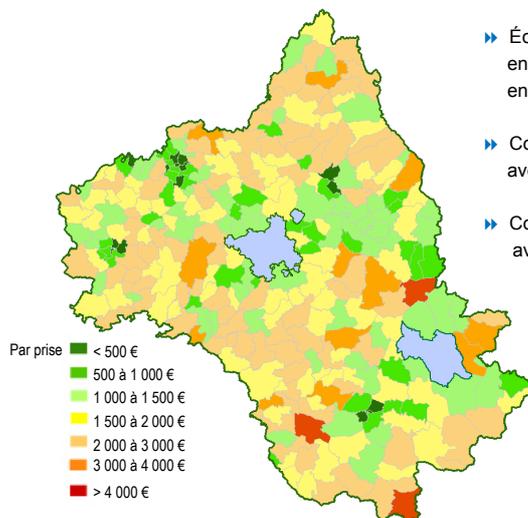
TRIP AVICCA | PARIS – Mardi 26 novembre 2013 | Territoires en action

**Schéma d'ingénierie**

En termes méthodologie sur le schéma directeur, il s'agit bien sûr de travailler sur le réseau de desserte et sur le réseau de collecte en veillant à intégrer au maximum les infrastructures mobilisables et existantes sur notre territoire. Et puis, de réfléchir aussi aux solutions alternatives pour vérifier les coûts à la prise.

Actuellement, le schéma de desserte est finalisé et le réseau de collecte est en cours d'élaboration.

**Coût du réseau de desserte**



- » Forte disparité du coût à la prise
- » Économie >10% en privilégiant la solution aérienne en zone rurale
- » Coût prise SDTAN : 2 000 € avec 76% de couverture FTTH
- » Coût prise S.I. : 1 800 € avec 100% de couverture FTTH

TRIP AVICCA | PARIS – Mardi 26 novembre 2013 | Territoires en action

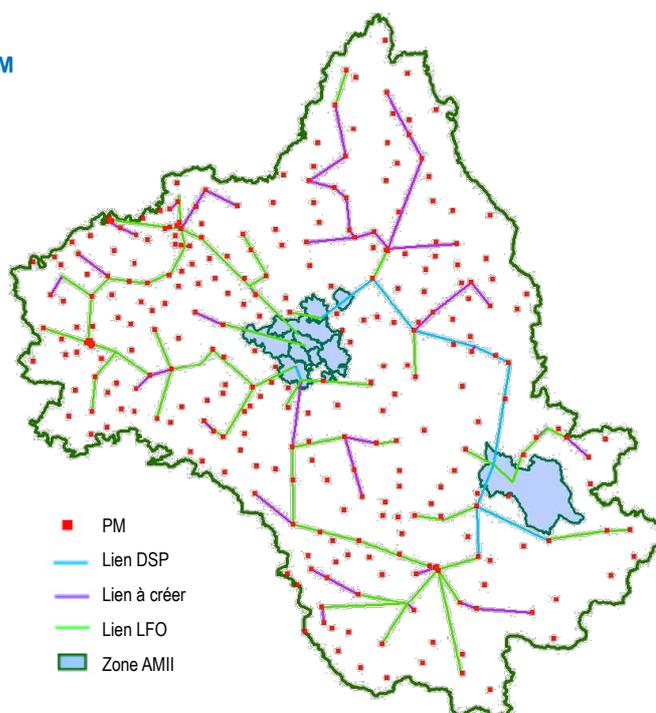
## Réseau de desserte

Sur cette carte nous retrouvons la disparité de la situation au niveau du réseau de desserte, puisque les projections font apparaître un coût qui varie de 500 euros jusqu'à plus de 4 000 euros, cet écart étant lié à la topographie et aux contraintes locales.

En revanche, il y a un élément de satisfaction que souhaitons mettre en avant : l'utilisation de la solution aérienne de déploiement peut apporter une économie de l'ordre de 10%, et il s'agissait d'un des arguments avancés en faveur de l'implication du syndicat d'énergie - et d'ex-électrification - dans ce domaine-là. Le coût de la prise, qui était identifié initialement à 2 000 euros avec une couverture à seulement 76% du territoire en FTTH, peut ainsi être ramené à 1 800 euros pour une couverture à 100% en FTTH.

## Réseau de Collecte

Lien Inter PRDM

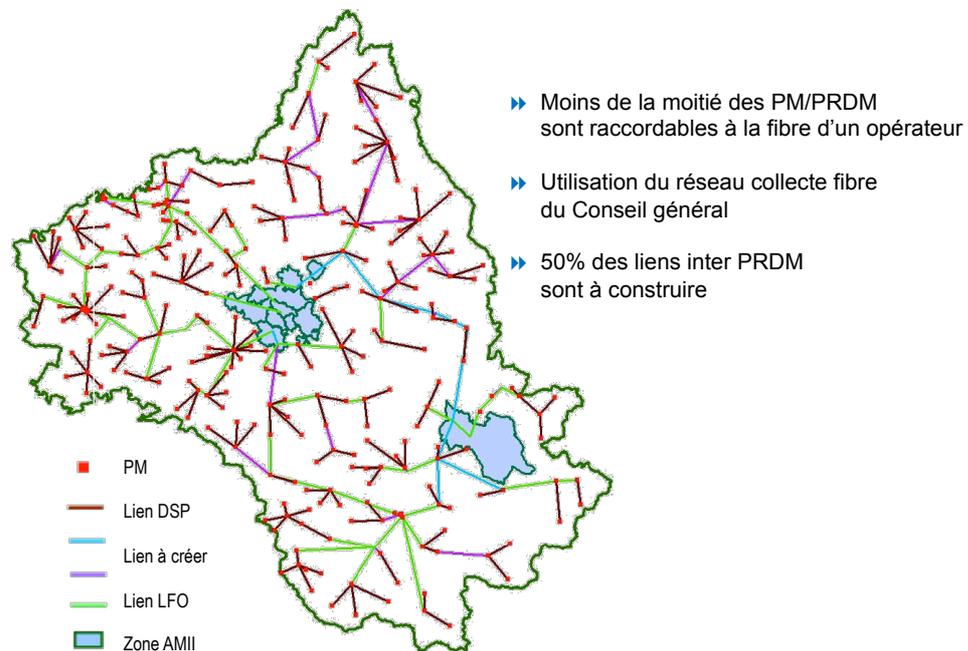


TRIP AVICCA | PARIS – Mardi 26 novembre 2013 | Territoires en action

## Réseau de collecte

Sur cette carte figurent les premiers éléments concernant la construction du réseau proprement dit de collecte. Le réseau qui apparaît en bleu clair correspond à l'utilisation de la fibre optique qui a été mise en place lors de la DSP et dont le conseil général s'assure la maîtrise puisqu'il a décidé de racheter la DSP avant qu'elle n'arrive à son terme.

## Réseau de Collecte

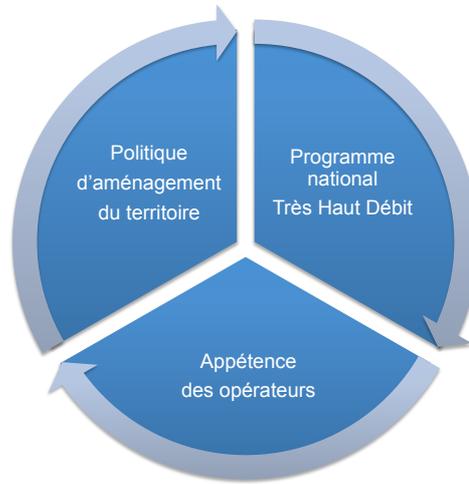


TRIP AVICCA | PARIS – Mardi 26 novembre 2013 | Territoires en action

### Réseau de collecte

Enfin, voilà ce à quoi pourrait ressembler notre futur réseau de collecte, et le constat que l'on peut dresser, c'est que la majorité est à construire ! Le SDTAN identifiait une enveloppe de 77 millions uniquement pour la collecte.

» composantes à prendre en compte pour un tel montage



TRIP AVICCA | PARIS – Mardi 26 novembre 2013 | Territoires en action

### Montage juridico-financier

Fort de ces éléments, comment bâtir un projet défendable et dans lequel on puisse s'assurer de l'adhésion du maximum de nos partenaires ? En effet, nous avons dit d'emblée que nous ne pourrions relever le défi que si toutes les collectivités s'associaient pour porter cet enjeu qui nous paraissait essentiel pour l'aménagement du territoire.

La démarche mise en œuvre est une démarche itérative, par approches successives, qui intègre trois paramètres essentiels : la volonté politique d'aménagement du territoire (quel avenir pour notre territoire et quel aménagement) ; combinée avec l'approche du Programme national Très haut débit, donc l'intervention du FSN ; et enfin l'appétence des opérateurs à ce qui pourrait être mis sur le marché.

» Déploiement en tâche d'huile



Méthodologie en adéquation avec les contraintes techniques d'un réseau FTTH



Ne permet pas de traiter **RAPIDEMENT** les territoires éloignés et mal desservis

» Déploiement diffus



Permet de répondre à des contraintes liées à l'aménagement du territoire



Risque d'appétence faible de la part des opérateurs

TRIP AVICCA | PARIS – Mardi 26 novembre 2013 | Territoires en action

### Choix du déploiement

Un élément important dont il faut tenir compte est le mode de déploiement. Cette diapo illustre les deux possibilités, la première étant un déploiement en tâche d'huile et la deuxième un déploiement diffus. Nous avons plutôt opté pour le déploiement diffus qui nous permettait de répondre plus précisément à nos contraintes d'aménagement du territoire, tout en sachant que cette approche pouvait être génératrice de moins d'appétence pour les opérateurs et, autre contrainte, qu'il faut construire très rapidement le réseau de collecte bien sûr.

#### ESTIMATION financière d'une prise FTTH

	En desserte + raccordement	En collecte	Coût total
Prise FTTH (données SDTAN)	2 000 €	700 €	2 700 €
Recette	- 600 €	- 100 €	
FSN	- 550 €	- 320 €	
Reste à la charge des collectivités	850 €	280 €	1 130 €

- » Dépense restante à répartir entre le SIEDA, le CG12 et les communautés de communes
- » Gestion de la disparité entre les orientations du SDTAN et les capacités financières de la gouvernance

TRIP AVICCA | PARIS – Mardi 26 novembre 2013 | Territoires en action

## Estimation financière d'une prise FTTH

Réalisé sur la base des estimations SDTAN, ce tableau permet d'identifier ce qui reste à charge des collectivités après déduction des recettes potentielles et de l'intervention du FSN. Vous constatez que la charge est lourde : 1 300 euros. Et il y a tout le travail itératif nécessaire pour identifier les possibilités d'économies d'une part, la volonté des uns et des autres de s'impliquer et à quel niveau d'autre part, et éventuellement la nécessité de revoir nos ambitions en termes de SDTAN, peut-être en étalant le déploiement dans le temps.

### Premières conclusions

- » **RESPECT** du SDTAN et des orientations de la politique d'aménagement du territoire
  - ↳ Déploiement diffus → construction d'un réseau passif et actif
  
- » **APPÉTENCE** des opérateurs
  - ↳ Construction sous maîtrise d'ouvrage publique
  - ↳ Exploitation et commercialisation par un opérateur privé
  - ↳ Délégation par affermage ou Régie Intéressée
  
- » **MONTAGE** financier et dossier FSN
  - ↳ Définition d'une participation financière acceptable par les communautés de communes
    - 1/ Coût unique pour toutes les communes
    - 2/ Estimation d'une prise entre 500 et 700 €
  - ↳ Présentation et validation de l'avant projet aux collectivités
  - ↳ Montage du projet en fonction des collectivités adhérentes et la capacité financière du SIEDA et du CG12

TRIP AVICCA | PARIS – Mardi 26 novembre 2013 | Territoires en action

## Premières conclusions

Pour conclure, quels sont les points à peu près stabilisés à ce jour ? Un déploiement diffus dans la perspective du respect du SDTAN tel qu'il a été bâti.

Nous prévoyons une construction sous maîtrise d'ouvrage publique, et ensuite une commercialisation / exploitation privée au travers d'une délégation par affermage ou d'une régie intéressée. Selon les dernières discussions, hier encore, l'AMO tendait à privilégier la régie intéressée puisque le risque semblait être plus partagé entre le public et le privé.

Enfin, nous finaliserons le montage définitif du dossier FSN que nous souhaitons bâtir en ayant une participation unique des collectivités qui n'est pas clairement arrêtée à ce jour, mais qui se situerait aux alentours de 500 euros. Ensuite, sur ces bases, nous pourrions revenir vers les collectivités avec des règles clairement établies et essayer d'obtenir leur adhésion de façon à pouvoir finaliser notre projet qui est un ambitieux projet.